



Référents : Charline BAEICHELE, Vincent CALLEGARI, Adrien PERROT

Réponses aux questions posées par le jury des Trophées Planet-D

- 1) **Quels seraient selon vous les développements à effectuer pour améliorer votre évaluation de l'impact environnemental des associations sur les Campus?**

- 2) **Quelles sont les conséquences économiques de vos critères d'appréciation ?**

- 3) **Etes-vous entré en contact avec les autres acteurs français (entreprises et association) qui développent des prestations ou formations pour éco-responsabiliser les événements ? Si oui, lesquels ?**

- 4) **Quelle est précisément votre stratégie pour étendre le concept sur Grenoble (ou éventuellement sur d'autres Campus français) ?**

1) Quels seraient selon vous les développements à effectuer pour améliorer votre évaluation de l'impact environnemental des associations sur les Campus?

Le premier défi à relever pour Ecofest est d'être reconnu comme légitime pour auditer les événements étudiants et leur accorder un label. Cette légitimité doit être fondée sur la construction d'une grille d'évaluation standardisée, la plus rigoureuse possible et la mise en place d'un processus d'audit des événements.

- Une grille standardisée :

Il s'agirait pour cela de fonder nos évaluations sur des analyses précises des impacts environnementaux. Ce genre d'éléments est relativement difficile à trouver. Cependant, nous avons déjà quelques pistes. Nous avons pu rencontrer un professionnel du développement durable, qui va nous permettre d'entrer en contact avec des entreprises chargées de réaliser des écobilans et des analyses de cycle de vie de produits ou services.

- Une grille rigoureuse :

Nous avons actuellement réalisé une grille permettant de lister des actions dites vertes, pour aider les associations à mettre en place des actions concrètes. Nous avons déterminé différentes catégories (énergie, déchets...) et pour chacune d'entre elles, nous avons édifié des règles de conduites générales et nous mettrons en place un système de collection des informations pour mesurer les gains en termes écologiques. Ce système permettra par la suite un système de récompense, allouant pour chaque événement un nombre de « planètes » (entre une et trois) qui reflétera la qualité de leur investissement envers une démarche plus respectueuse de l'environnement. Nous sommes actuellement en période de réflexion, afin de mettre en place la grille d'audit des événements, avec un système de pondération des actions, afin de pouvoir noter chaque association sur une base commune (nous nous inspirons ici de la façon de faire des instituts de normalisation). Cette grille pourra ainsi donner un premier aperçu des gains réalisés grâce au label Ecofest sur des impacts environnementaux.

Il existe des entreprises qui mesurent l'impact environnemental de certaines activités, qu'elles traduisent ensuite par un coût en euros, un coût en énergie, en émission de CO2 etc. Et nous souhaiterions travailler avec ces entreprises, même si ce type d'analyse coûte très cher (généralement, nous avons vu que ces entreprises vendaient un certain modèle d'analyse sous la forme de licence), nous aimerions créer un partenariat ou tout du moins nous former à leur méthodologie ce qui nous permettrait de mettre en place des premières analyses précises, traduites évidemment à notre échelle (et à nos moyens d'actions). Ce genre d'analyse nous permettrait d'aller encore plus loin sur une appréciation professionnelle des impacts.

- Un processus d'audit :

Nos audits des événements associatifs du campus se feront avec un chiffrage des actions en quantitatif et en qualitatif afin de permettre un retour et un suivi de l'action, pour les repreneurs du projet l'année suivante. Cet audit se fera sur la base de notre grille et sera la base de notre analyse d'impact environnemental.

Puis, dans la mesure du possible, nous aimerions également chiffrer le montant des dépenses supplémentaires des associations afin de répondre aux critères de notre charte environnementale et ensuite de relativiser ce coût en économie d'énergie, impact sur la nature etc. En effet, il est également intéressant de travailler dans une dynamique qui nous permettrait d'éviter l'association « protection de l'environnement-coût », et de permettre une vision plus axée sur le long terme, économie durable et ainsi de suite. Pour cela, nous en reviendrons toujours à notre système d'évaluation d'impact que nous projetons de mettre en place cette année, en tant que nouvelle amélioration du projet Ecofest.

2) Quelles sont les conséquences économiques de vos critères d'appréciation ?

Nous cherchons en ce moment des solutions pour pouvoir mesurer sur chaque événement labellisé les différentes conséquences économiques. Il est relativement facile de chiffrer les dépenses supplémentaires liées aux efforts écologiques nécessaires pour l'obtention du label. Ainsi, par exemple, les gobelets biodégradables restent relativement plus chers que les gobelets classiques. Il en va de même pour le papier recyclé et les impressions avec des encres végétales, ainsi que pour les produits du commerce équitable. Les dépenses supplémentaires dans ces cas assez faciles à chiffrer.

Là où nous rencontrons certaines difficultés, c'est au moment de chiffrer les économies réalisées ou les bénéfices engendrés... En effet, limiter le nombre d'affiches imprimées peut finalement réduire les coûts d'impression. Recycler des bouteilles en verre implique des économies non par pour l'association organisatrice de l'événement, mais pour plus pour la planète et aussi pour les entreprises de nettoyage par exemple. Chiffrer les économies de CO2 réalisées est une tâche assez difficile pour les moyens que nous avons actuellement. Il est aussi compliqué d'estimer les retours concernant l'amélioration de l'image d'une association liée à la labellisation d'un de ses événements.

Mais nous sommes en train de prendre contact avec plusieurs acteurs afin d'obtenir des références (voir questions 1 et 3), le but étant d'affiner nos résultats et de présenter clairement les conséquences économiques de la labellisation d'un événement.

Nous pouvons en attendant prendre un exemple : le Challenge Altigliss, semaine organisée à La Plagne par l'association Altigliss et réunissant plus de 800 étudiants. Le Challenge a été labellisé Ecofest en 2008. Altigliss a dû réaliser par exemple des dépenses supplémentaires liées à l'achat de plus de 300 gobelets biodégradables.

D'un autre côté, l'obtention du label permet aussi à Altigliss de le présenter lors de ses démarchages réalisés avec ses partenaires existants ou futurs. L'association nous a expliqué que son image extérieure était améliorée par notre label, et que cela pouvait les aider pendant la recherche de partenaires. Ces gains en termes d'image sont donc quasiment impossibles à chiffrer économiquement.

C'est pourquoi l'un de nos objectifs principaux de cette année scolaire 2008-2009 est de pouvoir chiffrer le plus précisément possible les conséquences du label, pour les critères où cela est possible : pas seulement au niveau financier, mais bien pour chiffrer l'ensemble des conséquences économiques liées à l'obtention du label, comme nous l'avons expliqué à la question précédente.

3) Etes-vous entré en contact avec les autres acteurs français (entreprises et association) qui développent des prestations ou formations pour éco-responsabiliser les événements ? Si oui, lesquels ?

Nous avons tout d'abord cherché s'il existait des labels verts dans l'événementiel : nous n'avons rien trouvé. Il existe en effet des chartes qui engagent les agences de communication et d'événementiels. Dans l'optique de la conception d'un événement éco-responsable, nous comptons contacter l'association Aremacs, association qui promeut le recyclage lors des manifestations culturelles et sportives. Ces personnes pourraient nous apporter leur expérience dans leur événementiel, et pourquoi pas à terme proposer notre label aux événements qu'ils organisent.

Par ailleurs, nous comptons contacter les entreprises qui réalisent des audits énergétiques (Evea, O2, Ecobilan, Bio Intelligence Service, Carbone 4). Ces entreprises pourraient nous aider en nous donnant des références en ce qui concerne la consommation en CO2 de divers éléments (bouteille en vert, gobelets, transports,...). Par ailleurs, leurs conseils nous aideraient à améliorer notre évaluation de l'impact environnemental des événements.

Nous comptons enfin regarder comment fonctionnent les systèmes de labellisation d'entreprises (type ISO 9001, 14001) afin peut-être de s'en inspirer pour élaborer notre propre système de labellisation.

4) Quelle est précisément votre stratégie pour étendre le concept sur Grenoble (ou éventuellement sur d'autres Campus français) ?

Le label Ecofest a été créé à Grenoble Ecole de Management il y a tout juste un an, par 8 étudiants dans le cadre d'un cours de Gestion de projets. La première année a été une année d'expériences, de tests et d'essais.

Le bilan d'Ecofest à la fin de l'année ayant été très positif, l'association étudiante Dolce Vita, qui défend les valeurs du développement durable, a décidé d'intégrer le label Ecofest à part entière dans son association et d'en faire un projet géré par l'association.

Afin d'étendre notre projet, dans une vision sur le long terme, nous souhaiterions entrer en contact avec d'autres associations de développement durable universitaires de Grenoble pour leur proposer de mettre en place au sein même de leur association le label Ecofest.

Il suffirait alors de fonctionner sur un principe de franchise (concept d'autant plus intéressant à mettre en place pour nous que nous étudions en école de commerce) qui donnerait la liberté à ces associations de proposer notre label aux événements de leur propre école/université, de réaliser leur propre audit permettant la validation de ce label, tout en imposant un système de collaboration encadré. Cela signifie que ces associations n'auraient pas le loisir de modifier à leur guise les critères d'obtention du label car la décision finale appartiendrait à l'association Dolce Vita. Néanmoins, toujours dans la volonté de travailler dans une optique d'amélioration constante, nous les encouragerions vivement à nous faire un retour sur chaque événement labellisé, pour mettre en lumière les réussites mais également les échecs et leurs raisons ainsi que des pistes d'amélioration. Le but final étant de créer un label collant au plus près aux besoins et possibilités des associations.

Dolce Vita travaillant déjà avec des associations étudiantes de développement durable (Animafac, REFEDD,...), nous bénéficions d'ores et déjà d'une relation privilégiée qui nous aidera certainement à commencer ce projet d'expansion dans de bonnes conditions.

Ce système de franchisés pourra donc très bien se développer ensuite sur d'autres campus, autres que Grenoble. Nous avons conscience que ce type d'organisation est relativement lourd à mettre en place mais que, cependant, il permettra de donner une dimension plus importante au projet, une sorte de certification des événements afin de limiter les impacts environnementaux des événements associatifs universitaires. Nous pensons effectivement que les associations permettent aux étudiants d'avoir des réflexes et de l'expérience que ces derniers utiliseront ensuite dans leur vie professionnelle. Créer un réflexe environnemental pour des événements associatifs permet d'agir à la base et d'espérer que ce comportement responsable sera ensuite appliqué dans le futur. De plus, cela nous permet d'ores et déjà d'envisager l'expansion du label Ecofest et de préparer son organisation future. Un autre avantage serait que travailler en collaboration avec d'autres associations nous permettrait de toucher un public forcément beaucoup plus large, de bénéficier d'un retour d'expérience des filiales et surtout d'améliorer nos critères d'évaluation audit et d'impacts environnementaux.